



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de conseillers en exercice : 39	Date de convocation : 10 février 2025
Nombre de conseillers présents : 26	
Nombre de suffrages exprimés : 31 dont : 6 pouvoirs	

SEANCE DU 18 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de février à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à Luzillat.

Présents avec voix délibérante :

Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, Michel GAUME, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Pascal LABBE, Gilles MAS, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER, Carmen FUENTES (suppléant de Stéphane BARDIN), Bernard MANILLERE

Absents ayant donné un pouvoir :

David DESPAX a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT, Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS, Jean-Luc LAQUENAIRE a donné pouvoir à Françoise MECHIN-VERNIER, Jean-Jacques MATHILLON a donné pouvoir à Claude DENIER, Nicole PEREZ a donné pouvoir à Didier CHASSAIN, Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Luc CHAPUT

Absents représentés :

Stéphane BARDIN

Absents :

Catherine CUZIN, André DEMAY, Roland GENESTIER, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Pierre LYAN, Claude RAYNAUD

Secrétaire de séance : Pascale MORIN

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2025_022 : **Finances - Adoption du compte financier unique
du budget annexe ZA Champ-Moutier 2024**

Finances locales - Décisions budgétaires

Rapporteur : Luc CHAPUT

Luc CHAPUT présente le compte financier unique 2024 du budget annexe ZA Champ Moutier de Plaine Limagne, qui se résume ainsi :

Section de fonctionnement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2024	3 659,57 €	0,00 €	-3 659,57 €
Excédent 2023 reporté	0,00 €	100 699,62 €	100 699,62 €
Résultat de clôture	3 659,57 €	100 699,62 €	97 040,05 €
Section d'investissement			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Résultat de l'exercice 2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Excédent 2023 reporté	0,00 €	9 110,13 €	9 110,13 €
RAR 2024	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de clôture	0,00 €	9 110,13 €	9 110,13 €

Conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Claude RAYNAUD, président de la communauté de communes Plaine Limagne, se retire au moment du vote.

- Le conseil communautaire, avec 31 voix pour, 0 voix contre, et 1 abstention décide :
- d'arrêter le compte financier unique du budget annexe 2024 de la ZA Champ Moutier comme indiqué ci-dessus,
 - d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 26 février 2025
Le président, Claude RAYNAUD
Original électronique signé électroniquement